

REUNION du 6 octobre 2014

L'an deux mil quatorze, le six octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry BLASZEZYK, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 29 septembre 2014

Présents : T. BLASZEZYK, J. BOULERNE, B. COURDÉ, JC. GUERAIN, O. CHEVOLEAU, S. DAVID, I. PROTEAU, N. LE DANNOIS, F. GORCE, C. THUREAU-BLUMBERG, J. DARJO, A. BERNARD,

Absents excusés N. HELE (CHAMARD) donne pouvoir à Mme J. BOULERNE,
D. BROUSSE donne pouvoir à Mme B. COURDÉ,
R. ZAPATA

Secrétaire : Jean-Christophe GUÉRAIN

1.-. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2014

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2.-. DROIT DE PREEMPTION PARCELLES C 1022, 1025 ET A 578

Mr le Maire fait part au Conseil qu'il a reçu de la SCP Cassou de Saint-Mathurin, Meynard, Drapeau-Passarini, Maitrehu, une demande de déclaration d'intention d'aliéner un immeuble situé rue du Pont Blanchet section C n° 1022 et 1025 et une autre de SCP Hedelin-Fleurimon pour l'immeuble situé 3 Impasse du Moulin section A n° 578. Le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas user de son droit de préemption.

3.-. REMPLACEMENT FOYERS ECLAIRAGE

Mr le Maire fait part au Conseil qu'il a reçu un devis du SDEER pour le remplacement des foyers vétustes VH3 et VH4 situés rue traversière. Le devis du SDEER se monte à 1033.92 €. La participation du SDEER et de 516.96 €, le reste à notre charge 516.96 €. Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ce devis avec remboursement immédiat dès que les travaux seront effectués.

4.-. POINT SUR LA RENTREE DES CLASSES ET TAP

Mr le Maire donne la parole à Mme Boulerne qui explique au Conseil que le jour de la rentrée, Elle s'est rendue à l'école accompagnée de Mr Guérain. La rentrée s'est bien passée, dans les différentes classes. La réunion parents enseignants a eu lieu et là aussi tout s'est bien passé. 83 élèves en moyenne assistent au TAP. Les enfants fréquentant les TAP pourront fréquenter la bibliothèque. Pour les livres de Bibliobus, un courrier sera fait à cette association pour pouvoir en bénéficier. Les TAP ont décidé d'organiser une exposition début novembre à l'école, et de faire participer les enfants aux commémorations du 11 novembre. Le Conseil d'école aura lieu le 10 novembre à 18 h à la Mairie de Vouhé.

5.-. PERMANENCES ELUS

18 octobre : Alain BERNARD	25 octobre : François GORCE
8 novembre : Olivier CHEVOLEAU	15 novembre : Isabelle PROTEAU
22 novembre : Jacqueline BOULERNE	29 novembre : Bernadette COURDÉ
6 décembre : Joële DARJO	20 décembre : Cécile THUREAU-BLUMBERG

6.-. DELIBERATION POUVOIRS DE POLICE

Mr le Maire fait part au Conseil qu'il a reçu de la CDC Aunis Sud une demande de transfert automatique de certains pouvoirs de police au Président de la CDC, à savoir :

- circulation et stationnement,
- délivrance des autorisations de stationnement aux exploitants de taxis,
- sécurité des bâtiments publics, des immeubles collectifs et des édifices menaçant ruine.

Le Conseil, après en avoir délibéré, refuse ces transferts de police au Président de la CDC.

7.-. QUESTIONS DIVERSES

- Mr le Maire signale qu'il a reçu une invitation pour l'inauguration de la Menuiserie Hiou, le samedi 18 octobre à partir de 10 h. Les personnes ci après sont inscrites : T. Blaszyk, C. Thureau-Blumberg, J. Darjo, J. Boulerne, B. Courdé, A. Bernard, S. David, N. Le Dannois, J-C Guérain, F. Gorce.
Le Conseil Régional accuse réception de la demande de subvention agrandissement école.
Mr le Maire demande s'il faut reconduire l'abonnement au Petit Gibus. Mr Guérain va soumettre cet abonnement au TAP.
Il informe le Conseil que la commune a reçu le 1^{er} prix de la catégorie au concours des Villes Villages fleuris. Félicitations du Conseil à Mme Courdé.
Il a reçu un courrier de l'Académie de Poitiers sous couvert de Mme la Préfète lui indiquant qu'il n'y aurait pas classe le mercredi 8 octobre, mais qu'il faudrait assurer l'accueil des enfants ce jour là. Mr le Maire signale qu'il n'a pas à se substituer à l'éducation nationale. L'ALSH assurera une garderie le mercredi matin à Puyravault.
Il signale qu'il a un rendez vous le mardi 14 octobre à 10 h à la Mairie avec Mr RENOU du Crer et Mr Dumet, architecte, pour remettre l'étude sur la chaufferie bois à l'école et demande si des conseillers peuvent assister à cette réunion. Joèle, Jacqueline, Bernadette, Isabelle, Alain se proposent d'y assister.
Il a reçu un courriel de Mme Michaud Véronique, demandant un rendez-vous pour un projet d'épicerie ambulante une fois par semaine dans la commune. Mme Joèle Darjo la contactera ainsi que Mme Besse, qui demande un rendez vous.

Le prochain conseil est fixé au jeudi 6 novembre à 19 h.

- Mr Alain Bernard signale qu'il est allé avec Mme Sophie David à une réunion pour les référents Tempête. Un compte rendu de la réunion est joint à tous les conseillers.
- Mme Cécile Thureau-Blumberg demande si la décision d'une borne de recharge pour les véhicules électriques est prévue aux ombrières. Est prévu une borne lente.
- Mme Sophie David informe le Conseil qu'elle est allée à une réunion pour la mise en place d'une commission eau. Le président a été élu : Mr Désille.
- Mme Bernadette Courdé fait part d'un devis pour la réfection du chemin du chauffage. Il se monte à 10 000 € TTC. Ce chemin est très abimé sur une moitié. Le Conseil décide de refaire la moitié du chemin.
Elle informe de la réunion voirie avec la commune de Benon. Le chemin limitrophe sera refait

La séance est levée à 21 h 45.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Thierry BLASZEZYK.

LASZEZYK Thierry	BOULERNE Jacqueline	COURDÉ Bernadette	GUERAIN Jean- Christophe	BROUSSE David Absent excusé
LE DANNOIS Nadine	DARJO Joèle	PROTEAU Isabelle	BERNARD Alain	CHEVOLEAU Olivier
HELE (CHAMARD) Nicole Absente excusée	GORCE François	DAVID Sophie	THUREAU- BLUMBERG Cécile	ZAPATA Rudy Absent excusé